

de la communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence

Nombre de membres

Afférents au conseil
communautaire : 33

En exercice : 33

Qui ont pris part à la
délibération : 22

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Séance ordinaire du 22 juin 2023

**L'an deux mille vingt-trois
et le vingt-deux juin à dix-huit heures**

Date de convocation
Le 16 juin 2023

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'un des lieux habituels de ses séances, sous la présidence de

Date d'affichage
Le 16 juin 2023

M. Julien MERLE, Président

PRESENTS : M. PHILIPPE DE BEAUREGARD, M. HERVE AURIACH, MME SYLVETTE GILL, M., MME CHRISTINE WINKELMANN, MME FRANÇOISE VIRLOUVET, M. LOUIS DRIEY, MME FRANÇOISE CARRERE, M. PATRICK PICHON, M. GEORGES BOUTINOT, M. VINCENT FAURE, MME DOMINIQUE FICTY, MME ANNE-JOËLLE ROBERT-VACHEY, MME LYDIE CATALON, M. MARC GABRIEL, MME MARIE-FRANCE ESTIVAL, M. JEAN-PIERRE TRUCHOT, MME ISABELLE DALADIER-MARTIN, MME PATRICIA LISPAL-GONDRAN, MME CHRISTINE LANTHELME, M. ANDRE GUIGUE, M. CHRISTOPHE CANO, MME FLORENCE GOURLOT

AYANT DONNE POUVOIR A UN CONSEILLER : MME LILIANE DIAZ A M. PHILIPPE DE BEAUREGARD, M. FABRICE LEAUNE A M. JULIEN MERLE, MME BRIGITTE MACHARD A MME FRANÇOISE CARRERE, M. MICHEL VIDAL A MME HERVE AURIACH, M. ROLAND ROTICCI A M. LOUIS DRIEY, MME GERALDINE ORTEGA A M. PATRICK PICHON, M. PASCAL CROZET A MME DOMINIQUE FICTY, MME JACQUELINE JOURDAIN A M. ANDRE GUIGUE, MME MARIE-JOSE AUNAVE A MME FLORENCE GOURLOT

ABSENT : M. JEAN-MICHEL MARLOT

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Patrick PICHON

Délibération
n°2023-064

Rapporteur : M. Julien MERLE

**Attribution d'un fonds
de concours à la
commune de Travaillan
/ APPROBATION**

Le rapporteur expose :
Par délibération 2021-055 du 8 avril 2021, le conseil communautaire a approuvé l'instauration des fonds de concours, destinés à aider les communes du territoire dans la mise en œuvre de leurs projets d'investissement, ainsi que le règlement qui fixe les règles générales d'attribution de ces dotations d'investissement.

Lors de la réunion de bureau du 6 juin dernier, conformément au même règlement, Mme Isabelle DALADIER-MARTIN, Maire de Travaillan, a présenté le projet de réalisation de travaux de réfection et de mise aux normes des sanitaires de l'école maternelle, avec la création d'un sanitaire accessible aux enfants porteurs de handicap, la rénovation acoustique de la cantine et la pose d'un film anti-chaleur sur les vitres situées au sud.

Envoyé en préfecture le 26/06/2023

Reçu en préfecture le 26/06/2023

Publié le 26/06/2023

Berger
Levrault

ID : 084-248400160-20230622-DEL2023_064-DE

Le coût total du projet s'élève à 70 110 € HT et une subvention de 35 055 € est sollicitée au titre des fonds de concours, soit 50 % de la dépense totale. La participation de la Commune s'élève, quant à elle, à 35 055 € HT.

Après examen de ce dossier de demande de subvention, réputé complet, les membres du bureau ont émis un avis favorable à cette demande.

Le conseil communautaire est donc appelé à approuver l'attribution d'un fonds de concours à la Commune de Travaillan pour la réalisation de travaux décrits ci-dessus, pour un montant de 35 055 € HT.

Le rapporteur entendu,

**Délibération
n°2023-064
Attribution d'un fonds
de concours à la
commune de Travaillan
/ APPROBATION**

Le conseil délibère,

Approuve l'attribution d'un fonds de concours à la commune de Travaillan pour la réalisation de travaux de réfection et de mise aux normes des sanitaires de l'école maternelle, avec la création d'un sanitaire accessible aux enfants porteurs de handicap, la rénovation acoustique de la cantine et la pose d'un film anti-chaueur sur les vitres situées au sud, pour un montant de 35 055 €,

Précise que les crédits correspondants ont été inscrits au budget primitif principal 2023, à l'article 2041411 des dépenses d'investissement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus mentionnés.

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le: 26/06/2023
Et notification
Du: 26/06/2023